

- dotons les Nations Unies d'un effectif général permanent dont la tâche sera de planifier et de mener les opérations de maintien de la paix;
- créons, au sein de l'ONU, un collège militaire qui aura pour mandat de former un corps d'officiers capables de travailler ensemble;
- faisons en sorte que les Nations Unies soient en mesure de stocker du matériel et d'expédier rapidement par avion l'équipement et le personnel voulus sur les théâtres d'opérations;
- élaborons un code de conduite et des modalités d'intervention communes pour tout le personnel servant sous le drapeau de l'ONU, puisque l'Organisation souffre des mêmes problèmes d'interopérabilité qui ont été la bête noire de l'OTAN au fil des années;
- enfin, engageons nos pays à garder en état d'alerte des troupes auxquelles le Secrétaire général pourrait faire appel à bref avis lorsqu'une crise se présente.

D'autres réformes s'imposent également si l'on veut améliorer la capacité des Nations Unies d'intervenir efficacement dans les domaines de la paix et de la sécurité et dans ceux de l'aide et des secours humanitaires.

En premier lieu, il y a la question des finances. Il est tout à fait inacceptable que le Secrétaire général des Nations Unies parcoure le monde, sébile à la main, pour exhorter les pays membres, grands et petits, à payer leur quote-part.

L'Organisation des Nations Unies ne peut fonctionner efficacement si elle est en perpétuelle crise financière. Chaque pays convaincu de la valeur de l'Organisation doit verser sa quote-part en entier et dans les délais prescrits. Quant à elle, l'ONU doit aux contribuables du monde entier de veiller à dépenser chaque dollar avec sagesse et à bon escient.

Nous devons également examiner en profondeur la structure des Nations Unies, dans une double optique : d'abord pour nous assurer qu'il est fait le meilleur usage possible des ressources disponibles, ensuite pour transformer la structure organisationnelle de l'ONU, y compris le Conseil de sécurité, afin qu'elle corresponde davantage au monde d'aujourd'hui et non à celui d'il y a 40 ans.

Enfin, nous devons établir des relations de travail plus efficaces entre les Nations Unies et les institutions régionales. À cet égard, les Nations Unies et l'OEA (Organisation des États